

**Bureau des prestations d'actions sociales**

Affaire suivie par : Colette LIWENGE  
Tél. : 01 44 62 41 91  
Mél : colette.liwenge@ac-paris.fr  
affaires.socials@ac-paris.fr

12 boulevard d'Indochine  
CS 40049  
75933 PARIS Cedex 19

**ALLOCATION AU LOISIRS-VACANCES DES PERSONNELS**

(Action sociale d'initiative académique : ASIA)

**Cette aide annuelle de 150 € est destinée aux agents bénéficiaires de chèques vacances qui ont moins de 32 ans ou sont retraités.**

Cette prestation n'est versée que dans la limite des crédits disponibles. Le fait de remplir les conditions requises ne confère pas à l'agent un droit à l'obtention de la prestation. Elle n'est assurée d'aucune reconduction les années suivantes.

**Demandeur**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Situation familiale**

Célibataire  Marié/e  Pacsé/e  Divorcé/e  Séparé/e  Veuf/ve  Union libre  Instance de divorce

**Situation professionnelle**

Titulaire  Stagiaire  Contractuel(le)  Auxiliaire  Retraité(e)

Date d'entrée dans l'EN : \_\_\_\_\_ Corps : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Établissement d'affectation : \_\_\_\_\_

Public  Privé  Supérieur

Je, soussigné (e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et n'avoir pas d'autres ressources que celles indiquées.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ **Signature du demandeur :**

## **BENEFICIAIRES**

Les personnels de l'académie de Paris rémunérés sur le budget de l'Etat.  
Les agents contractuels doivent être liés à l'Etat par un contrat de droit public conclu pour une durée initiale égale ou supérieure à 6 mois et être en fonction au moment de la remise des chèques-vacances.  
Les retraités de l'éducation nationale résidants sur Paris.

## **CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

- Etre en position d'activité et être affecté dans l'académie de Paris.
- Etre retraité de l'Éducation nationale et avoir sa résidence principale à Paris.
- Etre bénéficiaire des chèques vacances

## **PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE**

(Tout dossier incomplet et/ou non signé sera retourné)

### **Pour les personnels en activité :**

- ❖ La copie de la dernière fiche de paie
- ❖ La copie du contrat de travail pour les agents contractuels (contrat initial égal ou supérieur à 6 mois)
- ❖ La copie de l'un des chèques-vacances remis, sur lequel figure le nom de l'intéressé(e) et l'année de délivrance.
- ❖ Un relevé d'identité bancaire

### **Pour les personnels retraités :**

- ❖ La copie du bulletin de pension
- ❖ La copie de l'un des chèques-vacances remis, sur lequel figure le nom de l'intéressé(e) et l'année de délivrance
- ❖ Un relevé d'identité bancaire

Dossier à compléter et à retourner de préférence par mail ([colette.liwenge@ac-paris.fr](mailto:colette.liwenge@ac-paris.fr)) au SAMS , accompagné des pièces justificatives ou à défaut par courrier à l'adresse suivante au plus tard dans les 2 mois qui suivent la date de remise des chèques-vacances. :

**SAMS - ASIA - Rectorat de Paris - 12 boulevard d'Indochine - CS 40 049 - 75933 Paris Cedex 19**